



Ingestion d'une substance caustique chez l'enfant

🕒 paru le 16/04/2020 • adapté au contexte belge francophone

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

De quoi s'agit-il ?

Une substance caustique (ou « corrosive ») peut être acide ou basique. Parmi les produits ménagers, on trouve des acides dans les détartrants, le vinaigre ou les produits antirouille. Les produits basiques sont par exemple l'eau de javel, les nettoyeurs pour four ou l'ammoniac.

Le symbole de danger et la mention « mordant/corrosif/caustique » sur l'étiquette indiquent qu'il s'agit d'un produit corrosif/caustique. En cas d'ingestion, ce genre de produit peut occasionner des graves brûlures dans l'appareil digestif.

Que pouvez-vous faire ?

Avant tout, empêchez votre enfant d'avoir accès à une substance corrosive. Avant d'en acheter, demandez-vous si vous avez vraiment besoin du produit corrosif. Utilisez le produit quand votre enfant n'est pas près de vous et prenez les mesures de précaution nécessaires (par exemple conservez-le dans un endroit inaccessible).

Si votre enfant a quand même avalé une substance corrosive, rincez-lui la bouche et la gorge à l'eau dès que possible. Puis faites boire du lait ou de l'eau à votre enfant pour diluer la substance corrosive. Ne faites pas vomir l'enfant car cela peut aggraver les blessures. L'enfant doit être examiné à l'hôpital en urgence. Vous devez donc appeler le numéro d'urgence 112 sans attendre.

Que peut faire votre médecin ?

[Les difficultés à avaler](#), baver, [les vomissements \(de sang\)](#) ou [les difficultés à respirer](#) sont des symptômes d'alerte importants pour lesquels un traitement aux soins intensifs peut être indiqué. En cas de graves [difficultés à respirer](#), il faudra introduire un tube respiratoire dans la trachée de l'enfant (intubation).

En cas de graves [problèmes pour avaler](#) ou de graves [vomissements](#), on lui administrera des liquides par perfusion. Les examens techniques ne sont pas indiqués, sauf éventuellement une endoscopie de l'œsophage si l'enfant continue à avoir mal et à saliver excessivement (baver) pendant 12 à 24 heures (pas avant 24 à 36 heures après l'ingestion de la substance corrosive).

En savoir plus ?

- [Produits ménagers – Centre Antipoisons](#)

Vous cherchez une aide plus spécialisée ?

- [Centre Antipoisons 070 245 245](#)

Source

[Guide de pratique clinique étranger 'Ingestion d'une substance caustique chez l'enfant' \(2000\), mis à jour le 01.12.2016 et adapté au contexte belge le 22.11.2019 – ebpracticenet](#)